



Municipalité de Duhamel

1890, rue Principale  
Duhamel (Québec) J0V 1G0

## AVIS PUBLIC

### Rôle triennal – 2026-2027-2028

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par madame Liette Quenneville, directrice générale et greffière trésorière, de ce qui suit.

Le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Duhamel, pour les années 2026-2027 et 2028, a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2025.

Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture de nos bureaux, lesdits rôles.

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale*, doit être déposée avant le 30 avril 2026.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 113-2010, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 113-2010 sont disponibles au bureau de la MRC de Papineau à l'adresse mentionnée plus bas.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par envoi par courrier recommandé à la MRC de Papineau à l'attention du Secrétaire de la MRC de Papineau situé au 266, rue Viger, Papineauville Qc J0V 1R0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est expédiée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Duhamel, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.

Liette Quenneville  
Directrice générale  
et greffière trésorière

